

RAPPEL DES HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi	de 8h à 10h
Mardi	de 10h à 13h
Jeudi	de 8h à 10h
Vendredi	de 15h à 17h30

Retrouvez les informations de votre commune :
www.belloy-sur-somme.fr
<https://www.facebook.com/mairiebelloysur-somme/>



Permanence des adjoints le samedi matin de 11h à 12h.

Attention, changement des horaires de la permanence des adjoints à compter de septembre : la permanence aura lieu de 9h30 à 10h30 le samedi matin.

Vie institutionnelle**ÉLECTIONS LÉGISLATIVES LES DIMANCHES 30 JUIN ET 7 JUILLET DE 8H À 18H**

La commune de BELLOY-SUR-SOMME fait partie de la 1^{ère} circonscription de la Somme. Les électeurs sont invités à se présenter au bureau de vote pour désigner leur député parmi les 5 candidats déclarés.

Le bureau de vote est ouvert de 8h00 à 18h00 les dimanches 30 juin (1^{er} tour) et 7 juillet (2^e tour).

**Festivités du 14 juillet, accueil de loisirs et jeunes****RETRAITE AUX FLAMBLEAUX LE SAMEDI 13 JUILLET AU SOIR**

Les enfants accompagnés de leurs parents sont invités à se regrouper sur la Place du Maréchal FOCH à **21h00** pour ensuite défiler dans les rues du village. Au retour, Place du Maréchal FOCH, le verre de l'amitié sera offert aux participants.

**CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS ET FEU D'ARTIFICE LE DIMANCHE 14 JUILLET AU SOIR**

La mairie et les membres du Club animation de BELLOY-SUR-SOMME ont élaboré le programme de la Fête nationale.

Dimanche 14 juillet

- à 11h00 : dépôt d'une gerbe sur la tombe de Marcelle GENEVOIS, bienfaitrice de la commune.
- à 11h30 : cérémonie au Monument aux morts.
- à 12h00 : vin d'honneur à la salle des fêtes
- à partir de 16h00 : jeux au stade : tir à la carabine, pêche aux canards et javelots...
- à partir de 19h00 : restauration au stade en attendant le feu d'artifice (sandwichs américains, assiettes frites chipolatas ou merguez, tartes ou glaces) avec buvette.



Dans l'hypothèse où l'équipe de France serait en Finale de l'Euro, une retransmission sur grand écran pourrait avoir lieu.



Américain 2 chipolatas ou merguez : 7€
Frites chipolatas ou merguez : 7€
Repas complet (plat, dessert) : 8€



- à 23h00 : feu d'artifice au terrain de football

Enfance – jeunesse**DÉJEUNER PARTAGÉ POUR LA FIN DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT LE 2 AOÛT À 12H AU STADE**

Le vendredi 2 août à midi, l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs propose un déjeuner sur l'herbe, en toute convivialité, au terrain de football. Les participants sont priés d'apporter le plat de leur choix afin de manger tous ensemble, et ainsi marquer la fin du centre.



Durant l'après-midi, les enfants pourront s'amuser dans les différentes structures gonflables et profiter des surprises.

AVIS AUX JEUNES DIPLÔMÉS DE BELLOY : FAITES-VOUS CONNAÎTRE AUPRÈS DE LA MAIRIE

La commune souhaite mettre à l'honneur et récompenser les jeunes habitants de la commune qui ont obtenu cette année (2024) un diplôme (Brevet des collèges, BAC général ou professionnel, CAP, BEP, BTS, DUT, Licence 3, Master 2, Doctorat ou autres diplômes marquant une fin de cycle). Merci de le faire savoir en mairie par l'envoi d'un e-mail à l'adresse : belloysur-somme.mairie@wanadoo.fr avec pour objet : « Diplômés de BELLOY », en indiquant dans le courriel vos nom, prénom, adresse et diplôme et un justificatif d'obtention.



TRANSPORTS SCOLAIRES 2024-2025 POUR LES COLLÉGIENS, LYCÉENS ...

Transports scolaires



Pour connaître vos circuits, veuillez consulter le site internet suivant :

<https://trans80.hautsdefrance.fr/horaire/>

Vous retrouverez les horaires des bus vers un établissement scolaire donné.

Sélectionnez votre commune de résidence.

N'oubliez pas de consulter les horaires de la **ligne 728** à destination d'Amiens.

La demande de transport scolaire permet aux élèves d'obtenir, sous conditions, un accès gratuit aux services de transport pour se rendre dans leur établissement. Dans la Somme, la démarche doit être effectuée pour tous les élèves (internes compris), chaque année scolaire ou lors d'un changement de situation (changement d'adresse ou changement d'établissement scolaire). En passant par cette plateforme d'inscription en ligne, vous bénéficiez d'un traitement instantané de la demande et d'une réponse immédiate.

somme.transportscolaire.hautsdefrance.fr



Travaux en cours ou à venir

DES NOUVELLES DU DOSSIER DU CITY STADE DERRIÈRE LA MAIRIE

La société RENOV'SPORT a quasiment terminé les travaux d'installation du nouveau city stade. La commune a sollicité un organisme certifié en matière de sécurité pour contrôler les équipements sportifs mis en place. Les différents contrôles effectués sont satisfaisants. Les paniers de basket et les buts de hand ou de foot ont tenu aux essais mécaniques à charges selon les exigences du Code du sport et de la norme NF S52-409. Il ne reste plus qu'à effectuer les marquages au sol et appliquer la résine sur tout le terrain. L'entreprise interviendra dans le courant du mois d'août après la période du centre de loisirs.

Encore un peu de patience avant de pouvoir utiliser pleinement ce magnifique équipement d'un coût total de 98798€HT subventionné à hauteur de 80% par le Conseil départemental de la Somme et la Région des Hauts-de-France.



Environnement

RESPECT DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET DU CADRE DE VIE

L'espace public devant la mairie est une zone destinée à la pratique de la pétanque, du tennis de table (nouvelle table de ping-pong) et de la lecture (boîte à livres). Les bancs permettent aussi de se délasser. L'aire de jeux pour les enfants, pour laquelle un projet de réaménagement est à l'étude, permet aux jeunes de s'amuser. Avec les beaux jours, c'est un lieu de plus en plus fréquenté par les habitants. **Cependant, nombreux sont ceux qui regrettent que cet espace commun soit utilisé par**



certains, comme terrain de promenade de leurs animaux de compagnie, ce qui a pour conséquence la présence régulière de nombreuses déjections canines. Nous demandons aux propriétaires d'animaux de compagnie de choisir un autre lieu de promenade, et de façon plus générale de ramasser les déjections de vos animaux.



Un maître responsable ramasse !

Merci à tous

Vie associative

ASSOCIATION DE CHASSE AU MARAIS : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET REMISE DES CARTES DE LA SAISON 2024-2025

Le président Éric LEFEBVRE, réunira les adhérents lors de l'assemblée générale annuelle le **samedi 31 août 2024 à 9h30 au Foyer** situé Place du maréchal FOCH.

La permanence pour l'unique distribution des cartes de la saison 2024/2025 aura lieu le **samedi 10 août 2024 de 10h30 à 11h30 à la salle Louis DUFETELLE**.

Attention, en raison des congés, il n'y aura qu'une seule permanence. N'oubliez pas de présenter les documents nécessaires à la remise des cartes : permis validé et assurance.



DOSSIERS DE SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS

associations

DEMANDES DE SUBVENTIONS



Les représentants des associations de la Commune ont eu l'occasion d'échanger avec les élus municipaux le 20 juin dernier. Chaque association a eu l'opportunité de retirer un dossier de demande de subvention 2024. Nous vous rappelons **Le retour des dossiers est attendu pour le 15 septembre prochain**. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie à ce sujet si vous avez des questions.

VENEZ DONNER VOTRE SANG ! LE VENDREDI 26 JUILLET à LA SALLE DES FÊTES DE PICQUIGNY DE 14H à 18H30



L'établissement français du sang sera présent à la salle des fêtes de PICQUIGNY et vous accueillera sur rendez-vous, rue d'Amour, le 26 juillet prochain de 14h à 18h30. Les dons permettent de soigner près d'1 million de malades chaque année. **Pour donner son sang, il faut avoir entre 18 et 70 ans, peser au moins 50kg et ne pas être à jeun.** Tél : 0.800.109.900 Service et appel gratuits. Site internet : dondesang.efs.sante.fr